

tions de cette région et de provoquer ainsi sans grand profit des réinoculations.

Diagnostic. — On ne doit pas mettre sur le compte de l'infection puerpérale, comme on a trop de tendance à le faire, toutes les affections qui peuvent se montrer chez une nouvelle accouchée. Réciproquement, il convient de ne pas attribuer à une autre affection les manifestations de l'infection puerpérale.

On doit, chez une nouvelle accouchée qui présente une élévation de la température et de la fréquence du pouls, rechercher si cet état fébrile n'existait pas antérieurement à l'accouchement et si la femme n'avait pas déjà une *infection grippale*.

Le diagnostic de l'infection puerpérale avec la *fièvre typhoïde* est souvent fort difficile, dans ces cas on a recours au séro-diagnostic.

La *constipation* peut s'accompagner les mouvements fébriles, avec de la sensibilité du ventre ; mais celle-ci est diffuse, non localisée aux parties inférieures. En cas de doute, la question peut être jugée par l'administration d'un purgatif.

Les *infections mammaires* donnent lieu à des phénomènes fébriles, mais elles s'accompagnent toujours de sensibilité du mamelon et de la glande. Dans la lymphangite mammaire, la courbe de la température est caractéristique, elle présente une élévation en pointe, "en clocher", suivie de retour à la normale.

Il faut aussi faire le diagnostic de l'infection avec un certain nombre de maladies chirurgicales, récemment encore confondus dans le groupe des péritonites, comme l'*appendicite*, la *cholécystite*, la *pyélonéphrite*, les *torsions de kyste ou de salpingite*, etc.

Le diagnostic de la cause est très difficile à établir. L'infection est-elle venue du dehors, apportée par les mains ou les instruments ? *hétéro-infection*, suivant l'expression usitée, — ou préexistait-elle dans les organes de la femme, dans le vagin, dans les trompes : s'agit-il d'*auto-infection* ? Le plus souvent ces questions restent sans réponse. Le diagnostic bactériologique ne peut être établi d'une façon pratique, il n'est, dans la très grande majorité des cas, qu'une constatation d'autopsie.

3° MOYENS DE TRAITEMENT DE L'INFECTION PUERPÉRALE.

Les moyens de traitement sont : l'injection vaginale et intra-utérine, le curettage, le traitement médical, le traitement chirurgical.